

1976

1692
B. G. F. N.

1270

L'an mil neuf cent soixante-seize, le dix huit Mars, à 17 H 30, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Roger GRASSIAN, Maire.

OBJET :

DENOMINATION DES RUES

à
LACANAU-VILLE
et à
LACANAU-OCEAN.

ETAIENT PRESENTS : MM. GRASSIAN, Maire, FRANCOIS, FRITSCH, Dr. ARNOU-LAUJAC, Adjoints, LAGURGUE, FANANAS, LABAT, AYMARD, Mme ANDRON, MM. SEGAUNES, LAUBIAN, LESTAGE, FRUGION, FORT, POISSON

Secrétaire de Séance : Monsieur J.P. SEGAUNES.

VU les articles 96 , 97 et 98 du Code de l'Administration Communale,

ENTENDU les propositions qui lui sont faites par la Commission intéressée ;

LE CONSEIL MUNICIPAL ;

DECIDE de procéder à la dénomination des rues dans divers secteurs de la Commune et d'apporter les modifications suivantes en vue de redresser certaines anomalies ;

SECTEUR DE LACANAU-VILLE :

- Avenue de Bordeaux, allant de l'entrée de la Commune à l'immeuble Dr. LAUJAC.
- Avenue de la Libération, de l'immeuble Dr. LAUJAC au carrefour de la Gaieté
- Rue du Maréchal Leclerc, de la Maison ROUX à la "BOULE d'OR"
- Rue du Général de Gaulle, de l'immeuble LAUJAC jusqu'à la Gare .
- Avenue du Lac, du carrefour de la Gaieté au Lac
- Avenue de la Côte d'Argent, du carrefour de la gaieté à la route de Carcans
- Avenue de l'Océan, allant de l'îlot directionnel vers LACANAU-OCEAN
- Avenue des Landes, du Carrefour de la Gaieté, à la sortie du Bourg vers le FORGE
- Rue de Cantelaude, de l'immeuble de la gendarmerie à la route de Carcans
- Rue Pierre Lavergne, de l'avenue du Lac à la Maison CHAUMIER (lotissement Communal)
- Allée du Vieux Port, de l'avenue du Lac au Village de Vacances P.T.T.
- Boulevard de Pissefèvre, de l'avenue du Lac à l'extrémité de la Résidence du Lac
- Rue des Pêcheurs, de l'avenue du Lac à l'extrémité des concessions (secteur Nord)
- Allée des Alios, de l'avenue du Lac à l'extrémité des concessions (secteur Sud)
- Chemin de la Meule, de l'avenue des Landes à la Meule
- Chemin de Jeanton, du passage à niveau, Avenue du Lac, jusqu'au passage à niveau Avenue de l'Océan (cf. 4.5.98. Allée en partie)
- Rue de la Métairie, de la rue de Cantelaude à la Métairie
- Allée des Prairies, de l'avenue de la Côte d'Argent (maison CAPLONG) aux prairies
- Rue Edmond About, de l'immeuble ZURDO, à l'avenue des Landes.
- Allée de la Praise, de l'avenue de la Côte d'argent jusqu'à la "praise" Béniteau Yves.
- Avenue Albert François, de la Mairie au Parc des Sports
- Allée Jean Lahaye, de l'immeuble SOURGEN, à la Maison LAGURGUE.
- Rue du Moulin, du garage PH. BRUN à l'avenue de la Côte d'Argent
- Rue Saint Vincent, du garage ESSO à la maison BENITEAU.

20.7.87
chemin
promenade de
Bech. Libre

20.7.87
impacte

.../.....

- Rue Campos, de l'Eglise à la Maison BATAILLON

SECTEUR DE LACANAU-OCEAN:

Agglomération ancienne :

- Supprimer le Boulevard FRANCHET D'ESPEREY et continuer le Boulevard du Maréchal Foch, jusqu'à la Place de la Victoire
- Supprimer la rue Fénélon et continuer la Rue des Grands Pins jusqu'au Boulevard du Maréchal Foch
- Remplacer la rue de la Chappelle par rue Gambetta
- Rue Descartes, entre la rue de Verdun et la rue Léon Dominique
- Remplacer l'Avenue de la Gare (ou rue Bonamy) par Avenue de l'Europe, entre le Groupe scolaire et la Place du Général de Gaulle
- Prolonger l'Avenue Pasteur jusqu'à la route du Lion

LOTISSEMENT GRINGUE-SUD :

- Avenue Marie Curie du C.D. 6 à l'extrémité du lotissement
- Rue Pierre de Coubertin (ex voie n° 5)
- Rue Georges Bizet ex voie n° 6
- Rue Claude DEBUSSY ex voie n° 7
- Rue Maurice Ravel ex voie n° 8
- Rue Vincent Scotto ex voie n° 9
- Avenue Chateaubriand ex voie n° 10
- Rue La Fontaine ex voie n° 11
- Rue Colette ex voie n° 12
- Rue Voltaire ex voie n° 13
- Rue Frédéric Mistral ex voie n° 14
- Rue Marcel Pagnol ex voie n° 15
- Rue Hector Berlioz ex voie n° 16

LOTISSEMENT COMMUNAL DU HUGA :

- Allée des Chasseurs.

MAIRIE DE LACANAU

Télétransmis le :

13 JUL. 2023

N° 033 213 302 144 2023
0713-DL05072023-05A-DE

révisé
30 MARS 1970

Le Maire

Pour la Préfet
et par délégation.

Le Secrétaire en Chef.

1970

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME
LACANAU, le 31 MARS 1976

LE MAIRE,



R. GRASSIAN.

COPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL
LACANAU, le 1er février 1977

LE MAIRE,



R. GRASSIAN.